

1^{ère} ANNEE DE LICENCE AES

Groupe Cours n° 1

Matière : Cadres juridiques de la vie privée

Responsable de la matière : Madame ALCOVER

Durée de l'épreuve : 1H30

Aucun document n'est autorisé

Vous traiterez le cas pratique et les questions théoriques :

I. Cas pratique

Il y a un an, pour financer les études supérieures de son fils Tom à l'étranger, Monsieur P. a conclu avec sa banque un contrat de crédit au taux de 2%. Le contrat s'étale sur trois ans. Hier, une loi nouvelle est entrée en vigueur et a fait passer le taux d'intérêt à 3%. Il se demande si cette nouvelle loi est applicable à son contrat pour les deux années à venir. Vous justifierez votre réponse **(6 points)**.

Monsieur P. a mis en vente le scooter de Tom pour une somme de 2000 €. Une personne l'a contacté et la vente a été rapidement conclue. L'acheteur a exigé la rédaction d'un écrit, écrit qui a été signé par les deux parties mais dont l'unique exemplaire a été conservé par l'acheteur. Monsieur P. se demande :

- Si la rédaction d'un écrit était bien nécessaire pour prouver cette opération au cas de contestation ultérieure **(6 points)**.
- Si l'écrit n'aurait pas dû être rédigé en plusieurs exemplaires afin que chaque partie puisse en détenir un **(2 points)**.

II. Questions théoriques :

1. Définition et exemple d'une juridiction de droit commun et d'une juridiction d'exception **(3 points)**

2. Donnez le choix offert aux parents par la loi s'agissant du nom de famille à attribuer à leur enfant (lorsque la filiation de l'enfant est établie à l'égard des deux parents simultanément)

(3 points)

